

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-14-0663 du 21/07/2014**

Arrêté du 16 juillet 2014

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DU CONTROLE FISCAL ILE-DE-FRANCE OUEST

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge un administrateur général des Finances publiques de 1<sup>ère</sup> classe de l'intérim de la direction du contrôle fiscal Ile-de-France Ouest.

Date d'application : 1<sup>er</sup> septembre 2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE 1ÈRE  
CLASSE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE FISCAL ILE-DE-FRANCE OUEST.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE 1<sup>ÈRE</sup>  
CLASSE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE FISCAL ILE-DE-FRANCE OUEST



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**

**chargeant un administrateur général des finances publiques de 1<sup>ère</sup> classe  
de l'intérim de la direction du contrôle fiscal Ile-de-France Ouest**

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. JEAN-MARC VALÈS, administrateur général des finances publiques de 1<sup>ère</sup> classe, délégué du directeur général pour l'interrégion Sud-Est Réunion Mayotte, est chargé de l'intérim de la direction du contrôle fiscal (DIRCOFI) Ile-de-France Ouest en remplacement de M. JEAN-LUC DELPLANS.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 16 juillet 2014

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES  
COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES  
PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
LE CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES  
HUMAINES

HUGUES PERRIN



BOFIP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756